36e ANNÉE N° 2808 PARAIT LE SAMEDI 21 JUIN 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Tous les républicains, à part une poignée de mécontents qui ne sont jamais satisfaits de rien, sont heureux de la manière dont la facheuse crise présidentielle a été dénouée. L'élection de M. Gaston Doumergue a été bien accueillie partout. On ne dira pas que celui-là est un réactionnaire et on ne saurait soutenir qu'il n'a pas conscience des intérêts de la France. C'est lui, on l'a rappelé, qui en 1917, fut envoyé à Saint-Pétersbourg avec le général de Castelneau, pour mettre à point les clauses du traité et imposer à l'Allemagne les conditions de la Victoire qu'on pouvait déjà escompter.

M. Gaston Doumergue fit accepter par le Tsar que contre la prise de possession par la Russie de Constantinople, la France garderait la rive gauche du Rhin, indispensable pour notre sécurité.

Malheureusement ce bavard de Kerensky fit le jeu de deux agents de l'Allemagne au moment ou la victoire était certaine et les arrangements de l'empereur et de M. Gaston Doumergue ne purent être réalisés. On sait aujourd'hui qu'elles graves difficultés en sont résultées.

La première visite du nouveau président de la République a été sur la tombe du soldat inconnu. C'est un symbole.

C'est aussi au soldat inconnu que le nouveau président du Conseil, M. Herriot, a apporté une gerbe de fleurs, dès qu'il a pris possession du Gouvernement. C'est évidemment un geste patriotique très significatif et que les communistes lui pardonneront difficilement.

Du nouveau Cabinet, nous ne dirons rien. Dans les circonstances particulièrement graves que nous traversons, devant la tâche écrasante qu'il a assumée, chacun lui doit de la reconnaissance. Plusieurs des nouveaux ministres on fait autrefois partie de cabinets modérés et d'autres n'auraient pas été déplacés dans un ministère Poincaré.

Au surplus, après avoir entendu la déclaration du nouveau Cabinet il importe d'attendre pour le juger à ses actes

Un fait à souligner c'est que le portefeuille de la Guerre a été confié à un général qui, pendant cinq ans, a séjourné en Allemagne, président la Commission alliée de désarmement et le général Nollet sait mieux que personne que l'Allemagne, non seulement n'a pas désarmé, mais qu'elle continue ses préparatifs pour la revanche ardemment souhaitée de l'autre côté du Rhin.

Les journaux républicains comme la *République Française* qui continue la politique pondérée de Gambetta, font crédit au nouveau ministère : « Nous jugerons le Cabinet à l'œuvre, écrit ce journal ; à première vue, on peut lui reconnaître certaines qualités, parmi celles-ci son homogénité ».

Et plus loin : « Le poste de la défense nationale est confié au général Nollet, et cela est tout à fait bien. Peu d'hommes connaissent mieux l'Allemagne et ses facultés de dissimulation et de déloyauté. La présence du général Nollet au Ministère de la guerre rassurera les patriotes ».

On ne peut pas dire, après cela, que les républicains font mauvais accueil au cabinet Herriot Nous verrons s'il mérite cette attitude loyale. Nulle prévention, nulle opposition de parti pris ; de l'impartialité car il ne faut pas perdre de vue que, quelles que soient leurs opinions, ceux qui arrivent vont avoir la redoutable mission de défendre les intérêts de la France devant l'étranger et les bons Français font passer cette question avant tout.

J. C.

Le Gouvernement invitera le Parlement à voter un large projet d'amnistie

Voici le texte de l'exposé des motifs qui précède le projet de loi d'amnistie dont le dépôt a été annoncé, à la tribune par le président du Conseil :

Le gouvernement issu des élections du 11 mai a estimé qu'il devait ouvrir la 13e législature en demandant aux Chambres une mesure de clémence et de pardon.

Il convie le Parlement à entreprendre une œuvre d'apaisement en lui soumettant un projet d'amnistie suffisamment large pour amener la pacification générale des esprits.

Il lui a paru que l'heure était venue de se montrer généreux envers un grand nombre de condamnés pour infractions militaires et d'amnistier aussi, dans la plus large mesure, les délits d'ordre politique

Aux faits de grève, de presse, d'élection ; aux infractions aux lois sur les associations et sur les syndicats seuls visés en général par les lois d'amnistie, le gouvernement vous propose d'ajouter les faits qui, depuis 1914, ont été sanctionnés par des arrêts de la Haute Cour

Le gouvernement vous demande enfin de lui déléguer, pendant un an encore, le droit de faire bénéficier de la grâce amnistiante les condamnés des Conseils de guerre : il en fera la plus libérale application.

Il a, en conséquence, l'honneur de vous soumettre le projet de loi suivant

En dehors des indications générales qui ressortent de l'exposé des motifs ci-dessus reproduit, nous pouvons dire dès à présent, que le projet comprend notamment l'amnistie pour tous les délits en matière de presse, syndicats, associations, chasse, pêche, pharmacie, réquisitions, contributions indirectes, douanes, outrages, bris de scellés, violence, voie de faits, coups simples, etc. et pour les contraventions en matière de simple police.

La grâce amnistiante dont il est question dans le projet constitue une mesure gracieuse organisée par la loi du 29 avril 1921 et dont les effets étaient arrivés à expiration le 1er juin 1924. La prorogation de cette mesure permettra de faire bénéficier des individus condamnés par les conseils de guerre, après examen de cas particuliers, d'une grâce qui vaut amnistie au point de vue de ses effets légaux.

Les Alpes à l'Honneur

Une fois de plus les Alpes sont à l'honneur par la présence de M. Victor Peytral, sénateur des Hautes-Alpes qui détient le portefeuille des Travaux Publics dans le nouveau ministère de M. Herriot.

M. Peytral n'est pas un inconnu pour les électeurs de l'arrondissement de Sisteron. On sait qu'il fut candidat au deuxième tour de scrutin en 1910 et qu'il réunit sur son programme de gauche un grand nombre de suffrages qui laissèrent suffisamment deviner que si sa candidature avait été posée au premier tour il aurait été élu aux lieu et place de M. Joly. C'est notre organe qui défendait sa candidature.

Nous nous félicitons de la présence de M. Peytral au ministère des Travaux publics, parce que lui, plus que tout autre ministre, connaît le vaste programme des travaux à exécuter dans les Hautes et Basses-Alpes dont les intérêts sont liés et communs et qui comportent : chemin de fer de la Mure à Gap, chemin de fer de Marseille-Turin, barrage de Serre-Ponçon, usines de Sisteron, canal de Ventavon et tant d'autres projets pour la mise en valeur de nos richesses naturelles et notamment de la houille blanche.

Nos félicitations à M. Peytral pour le poste de choix qui vient de lui être confié et dont l'honneur rejailli sur les Alpes.

Le Tourisme dans les Alpes

La belle saison et la bonne température qui sont la richesse de nos Alpes incitent les touristes à se diriger de nos côtés pour se reposer des tracas de la grande ville et respirer chez nous ce bon air qui n'est jamais infecté de microbes.

L'exode des étrangers vers notre

© VILLE DE SISTERON

région a déjà commencé : journellement nous voyons quantité d'automobiles traverser notre ville, quelques-unes s'arrêtent pendant deux ou trois jours puis repartent ; pour les retenir davantage chez nous, faisons notre possible en leur rendant le séjour agréable. Les sites pittoresques que nous possédons les charmes à première vue ; complétons leur joie en donnant à notre ville un air et un aspect de propreté ; sachons retenir chez nous, par tous les moyens, ceux qui nous apportent leur argent, afin de combattre efficacement la campagne qui se mène à Paris contre les Alpes en nous montrant sous un faux jour comme des exploiteurs. Montrons-leur qu'on les trompe sur notre compte et qu'ils sont les bienvenus.

Lorsque cet effort sera fait, nous verrons de plus en plus affluer la clientèle des grandes villes Il y a aussi la clientèle des automobilistes qui devient de plus en plus nombreuse. Pour les fêtes de Pentecôte le nombre d'autos qui ont circulé dans les Alpes a été encore plus important que les autres années. Briançon, Gap, Embrun, Barcelonnette, Sisteron. Digne ont vu défiler un nombre incalculable de véhicules de toutes sortes.

Sachons nous prêter à de telles circonstances : c'est notre intérêt et aussi celui de nos visiteurs.

LA CITADELLE DE SISTERON

Nous apprenons, avec une vive satisfaction, que la Société pour la Protection des Paysages de France a été saisie de la question de notre Citadelle par M. G. Tardieu, Délégué de cette grande Association dans notre Région. Notre concitoyen, qui est également Délégué du T. C. F. s'occupe très activement de cette affaire qui intéresse tous les Sisteronnais ayant à cœur de conserver à leur petite Patrie tout ce qui concourt à la réelle beauté de son site remarquablement pittoresque.

Mort de M. Bonniard
Sénateur des Hautes-Alpes

La représentation des Hautes-Alpes vient d'être amputée à nouveau de l'un de ses membres : M. Bonniard, sénateur est mort subitement à Paris samedi dernier, à l'âge de 69 ans, emporté par une embollie. Son corps a été dirigé sur Embrun où les obsèques ont eu lieu jeudi.

C'est le deuxième parlementaire de ce département qui meurt dans l'espace d'un mois. Le premier c'est M. Planche, député.

ETAT-CIVIL
du 14 au 20 Juin 1924

NAISSANCES

Mireille-Joséphine-Françoise Gargano, rue de la Coste.

MARIAGES

Décès

Victor-Adrien Estellon, 80 ans, hôpital.
Jean-Antoine Monges, 70 ans, rue Droite.

Les Bas-Alpins de Lyon

Distinction méritée

Au moment où la période sericicole est en pleine activité dans notre région, nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs la primeur de quelques jolis vers de notre compatriote, M. Marius Galfard, ancien sériciculteur-graineur d'Oraison, ancien conseiller général des Basses-Alpes, actuellement juge de paix à St-Genis-Laval (Rhône).

Les Vers à Soie

O petits vers à soie, de vos graines écloses
Echappés ce matin,
Dites-nous les secrets de vos métamorphoses.
Les mûriers du chemin
Déjà ont entr'ouvert leurs bourgeons, la nature
Pour vous s'épanouit ;
C'est le printemps fleuri et tout le temps qu'il dure,
Sans cesse, ni répit,
Il vous faudra grossir, bestioles éphémères,
Pour qu'en vos cocons d'or
Artistement pendus aux branches des bruyères,
Vous transformant encor,
Vous soyez papillons et, comme les abeilles
Dont le travail est joie,
Nous puissions admirer jusqu'au bout vos merveilles,
O jolis vers à soie !

En publiant ces vers nous rendons hommage à leur auteur qui non seulement décrivit, mais durant de longues années, étudia les vers à soie.

Ses études commencées à Oraison, poursuivies entre deux audiences à St-Genis-Laval (Rhône) viennent de recevoir une récompense bien méritée.

La Chambre de Commerce de Lyon, d'accord avec la Commission administrative de la Condition des Soies, vient d'attribuer dans sa séance du 5 Juin 1924, le prix Duseigneur-Kléber à M. Marius Galfard. Les raisons données pour justifier cette attribution se passent de tout commentaire, puisque ce prix a été accordé à M. Galfard *pour les longs efforts qu'il a déployés depuis plus d'un demi-siècle en faveur de la sériciculture française et de la défense de ses intérêts.*

Aux félicitations qui lui sont adressées de toutes parts nous sommes heureux de joindre les nôtres et d'applaudir à cette distinction si justement méritée.

CH. DOUILLÉ,
Secrétaire général de la Chambrette Bas-Alpine de Lyon.

Chronique Locale

SISTERON

LA PECHE

Une note publiée samedi dernier faisait croire que la pêche était ouverte le 15. Il y a eu confusion, elle n'a été ouverte seulement que cette journée.

Officiellement la pêche sera ouverte le dimanche 22 pour sa période habituelle.

GOUDRONNAGE

Sollicité par la municipalité le service des Ponts et Chaussées fait procéder en ce moment au goudronnage sur une partie de la route Nationale en partant des environs du 3me pont pour arriver jusque devant l'hôtel de le Poste, endroit ou commence la déclivité de la rue Droite. Si cette partie de route goudronnée supporte sans trop de mal le gros charroi la même opération pourra être faite jusqu'au portail de la Saunerie.

Depuis que les automobiles parcourent nos routes en tout sens la promenade de la gare devenait impossible pour les piétons qui absorbaient toute la poussière soulevée par ces véhicules. A l'avenir, sauf le risque d'être écrasé, nous pourrons mieux profiter des bienfaits de cette promenade à qui les deux longues rangées de platanes font une voute de verdure magnifique.

NECROLOGIE

Lundi dernier avait lieu à Sisteron l'inhumation d'un homme distingué et sympathique qui occupa dans notre ville, pendant près de 20 ans, les fonctions d'ingénieur des Ponts et Chaussées. Nous voulons parler de M. Monges que chacun de nous connaissait et appréciait à sa juste valeur. M. Monges avait droit de Cité parmi nous et l'intérêt qu'il portait à notre ville de part ses fonctions nous le faisait considérer comme un enfant du pays.

Au cimetière, M. Perrissoud, ingénieur en chef des Basses-Alpes a prononcé un long discours dans lequel il a retracé la vie toute de labeur de celui qui disparait et qui emporte avec lui l'estime, les regrets de ses concitoyens.

Aux nombreuses marques de sympathie témoignées à la famille nous joignons nos sincères condoléances.

ENFIN, VOILA LA PLUIE !

La pluie si longtemps désirée par la campagne est enfin venue. Depuis jeudi elle tombe abondante et fine, elle vient donner de la vigueur à la culture qui souffrait, depuis un bon mois, de cette longue sécheresse dont nous connaissons les méfaits.

SOIRÉES RECREATIVES

Samedi passé à l'Eldorado avec le concours des Touristes des Alpes et de Mlles Veyssier, Clergue et Ravoux les Scouts Sisteronnais offraient au public une agréable soirée fort goûtée des nombreux spectateurs.

Dans les différentes interprétations les Scouts ont donné un aperçu de leur talent littéraire et théâtral, ce qui nous permet de les apprécier et de dire que quelques-uns parmi eux : les jeunes André, Ayasse Pichaud, Lieutier et Sansonnetti ont du naturel et que plus tard ce seront de bons sujets pour des soirées plus grandioses.

Nous devons les féliciter de leur réel talent. Nos félicitations également aux demoiselles

— Le lendemain dimanche Grinda et sa troupe donnaient sur la scène du Casino diverses interprétations des grandes scènes marseillaises. Le public a bien ri et bien applaudi. Bonne soirée pour les spectateurs et pour les acteurs.

TRANSHUMANCE

La température très chaude qui sévit en Camargue oblige les troupeaux transhumants à aller chercher dans les hautes altitudes une nourriture plus abondante et plus fraîche. Nous voyons passer ces forts troupeaux de moutons et de boucs cornes au vent, clochetons en bataille faisant un tintamare aux notes variées, traversant Sisteron sous l'œil vigilant des chiens et des bergers que revêt une grosse houppelande dont l'aspect fait songer aux bergers de Théocrite.

A Louer une chambre en état de propreté exposée au grand jour. Convient à demoiselle ou jeune homme seul. S'adresser au bureau du journal.

—o—

Sisteron-Journal est vendu tous les samedis par Mlle Rebattu, vendeuse du *Petit Marseillais* et au bureau du Journal.

REMERCIEMENTS

Madame Vve DUSAILLANT et ses enfants, les familles VEYSSIER, VERNET remercient sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de

M. Antoine DUSSAILLANT

décédé à Sisteron dans sa 45me année.

VILLE DE VOLONNE

FETE PATRONALE DE LA St-JEAN

les 28, 29, 30 Juin et 1er Juillet 1924

PROGRAMME

Samedi 28 — Salves d'artillerie, à 22 h. : retraite aux flambeaux ; feu de joie.

Dimanche 29 — Réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 7 h. : *Ouverture du tir à la Cible*, prix, un permis de chasse départemental, les fusils de chasses sont seuls admis ; à 9 h. *Grand concours de pointage* ; à 17 h. **Concert Musical** donné par la Lyre Volonnaise, direction A. Julien ; à 18 h. : *ouverture du Bal*, avec orchestre de choix ; à 21 h. : illumination à giorno ; à 22 h. : retraite aux flambeaux, Brillant Feu d'Artifice de la maison Berthier de Monteux ; à 23 h. : Reprise du bal, fête de nuit, bataille de confetti.

Lundi 30. — Salves d'artillerie, continuation du tir à la cible et du concours de pointage ; à 14 h. 30 : Jeux d'enfants, de la poêle et du baquet ; course à pied et au sac ; à 16 h. *Concert par la Lyre* et *Tirage de la Tombola* ; à 18 h. : Reprise du bal et fermeture du tir à la cible ; à 21 h. Illumination, fête de nuit, bataille de confetti, farandole endiablée.

Mardi 1er Juillet à 10 h. précises : **Concours de Boules.** 1er prix, 200 fr. et la moitié des mises fixées à 6 fr. par équipe de 3 joueurs ; 2me prix 50 fr. et l'autre moitié des mises ; à 14 h. : **Concours de Consolation,** 1r prix, 60 fr. et la moi-

© VILLE DE SISTERON

tié des mises fixées à 6 fr. par équipe de 3 joueurs ; 2- prix, 40 fr. et l'autre moitié des mises ; à 18 h. : Fermeture du **Concours de Pointage**, 1° prix, 100 fr. ; 2° prix, 60 fr. ; 3me prix, 40 francs.

Le Comité se réserve l'exclusivité de ce concours.

Pendant toute la durée des fêtes, attractions diverses. Le jet de poudre et de liquide est interdit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Président, L. BERNARD.
Vu, le Maire, P. ALLEGRE.

NOYERS

Le dimanche 6 Juillet 1924 à 11 heures, à la Mairie de Noyers il sera procédé à l'adjudication des travaux à exécuter à l'agrandissement de la place publique sur la mise à prix de 6000 francs.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches.

ENTREPIERRES

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Charamat Martial d'Entrepierres, qui obtint l'année dernière son certificat d'études et qui est actuellement élève de l'école primaire supérieure Rouvière à Toulon vient de subir avec succès l'examen des Bourses à Draguignan.

Nos sincères félicitations à cet excellent élève, à sa famille et à ses professeurs.

A VENDRE

aux environs de Sisteron (B-A)

BELLE VILLA

moderne, de construction neuve, toute meublée, huit pièces. 1500 mètres de terrain à l'arrosage et clôturé Site de pêche, de chasse et d'hiver.

S'adresser à M. CLEMENT, agent général d'assurance, Sisteron (B-A)

A VENDRE

1° Une Maison d'Habitation susceptible de convenir pour un commerce sise à Sisteron, faubourg de la Baume ;

2° Une Ecurie avec grenier, également à la Baume.

S'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

UN CONSEIL UTILE aux LECTEURS

Il nous faut parler aujourd'hui de **La Poudre de l'Hôpital**, spécialité qui a donné des résultats surprenants de guérison dans les affections de l'Estomac.

La Poudre de l'Hôpital, à base d'une poudre naturelle purifiée, guérit, après soulagement immédiat, les aigreurs, dyspepsies, gastrites, dilatations, gastralgies, lourdeurs après les repas, vomissements, mauvaises digestions et tous les maux d'estomac, même chez les malades qui ont tout essayé sans résultat.

Vous trouverez le flacon de Poudre de l'Hôpital en poudre ou en comprimés (8 f. 75) chez tout pharmacien. Essayez vous serez étonnés des résultats, à défaut envoyer un mandat de 9 francs à M. LARCHE, pharmacien-spécialiste Les Aix d'Angillon (Cher) qui envoie franco.

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

LA GUERISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. N° 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Garibaldi C., retraité des postes, 1, Bd de Paris, Marseille (B. du R.) hernie guérie ;

M. Julien Henri à St-Michel (B. A.) hernie guérie ;

M. Portier M. à Piolène (Vaucluse) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à

MANOSQUE, 2 juillet, hôtel Pascal.
FORCALQUIER, 3, hôtel des Lices.
Les MEES, 4, hôtel Barras.
SISTERON, 5, hôtel des Acacias.
DIGNE, samedi 12 juillet, hôtel Boyer-Mistre

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE

pour déplacement tous organes
TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65463

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Emission de Bons Décennaux 6 0/0 1924

Nets d'impôts présents et futurs à l'exception de la taxe de transmission et des droits de transfert ou de conversion.

La Compagnie émet actuellement, au choix des souscripteurs, des bons 6 o/o de 500 frs et de 5.000 francs aux prix de 452 francs ou 4.520 francs, jouissance du 1er mai 1924. Premier coupon payable le 1er novembre 1924

Intérêt payable net d'impôts présents et futurs pour les Bons nominatifs et sous déduction de la taxe de transmission pour les Bons au porteur.

Echéances des coupons 1er mai et 1er novembre.

Remboursement au pair, net d'impôts, dans une période prenant fin le 1er mai 1934, avec interdiction pour la Compagnie de rembourser avant le 1er mai 1929.

Ces Bons seront cotés à la Bourse de Paris

Les prix indiqués ci-dessus sont valables **jusqu'au 15 juin 1924 inclus.**

On souscrit sans frais :

Au secrétariat de la Compagnie, à Paris, rue Saint-Lazare ; au bureau des Titres, à Lyon, II bis, place Saint-Paul ; au bureau des Titres, à Marseille, 17, rue Grignan ; à Alger, 19, rue de la Liberté ; dans les gares P.L.M. (réseaux métropolitain et algérien) ouvertes au Service de l'Emission ; par correspondance adressée avec les fonds au Secrétaire de la Compagnie, 88, rue Saint-Lazare, Paris (IXe).

R. C. Seine 79649.

Magasins de Chaussures

E. JULIEN

Rue Droite ; Rue Saunerie
SISTERON

Monsieur **JULIEN**, fabricant de chaussures a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle ainsi que celle de la Maison Chastel, rue Saunerie, qu'il vient de se rendre acquéreur du fonds de commerce de chaussures de cette maison et que le magasin de vente reste ouvert comme par le passé dans le même local et qu'on y trouvera un grand assortiment de chaussures en tous genres pour femmes, garçonnets, fillettes et grandes fillettes, enfants, et bébés.

On peut continuer de s'adresser soit à son magasin de la rue Droite, soit à l'ancien magasin Chastel, rue Saunerie.

TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODERES

PLUS de TACHES d'encre
PLUS de SURCHARGES
PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux.

Le CORRECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois
Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Bas.-Alpes).*

Lincoln *Ford* **Fordson**

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

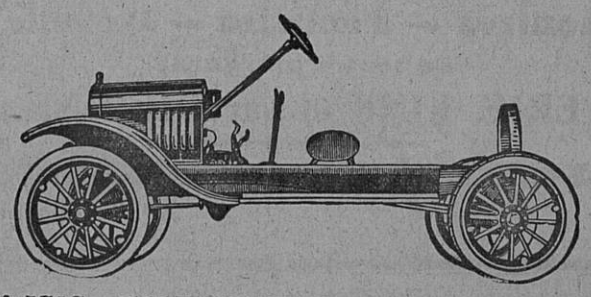

CHASSIS CAMIONNETTE : 9.450 FRANCS

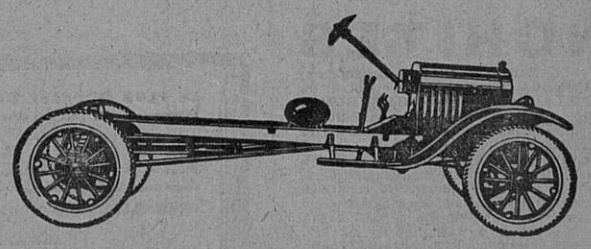

CHASSIS CAMION : 10.200 FRANCS

Nouveaux modèles 1924 — Consommation : 10 litres aux 100 kilomètres — Le seul véhicule économique et d'endurance qui convient à tous les agriculteurs par sa simplicité de conduite et d'entretien — Réparation et changement de pièces très rapides et économiques.

Demandez des renseignements et à faire un essai à l'agent

FRANCIS JOURDAN

Garage Moderne

Rue de Provence - SISTERON - B.-A.

Pour vos Labours :

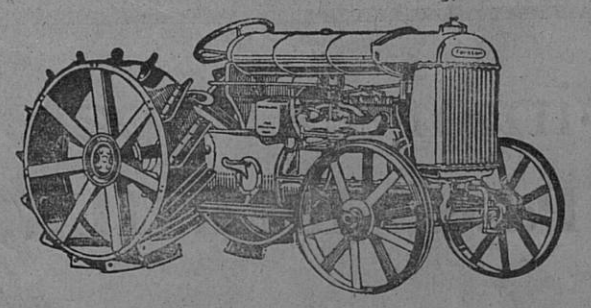

TRACTEUR 22 CHEVAUX : 11.350 FRANCS

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET REPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

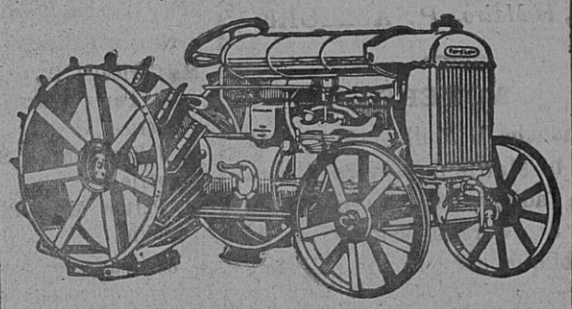

PRIX

12,950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

BRONCHITES

Crises d'Asthme et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX,**

Mr Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret), atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHEMON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme CULNAERT-DELBAREZ*, couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les **Pastilles Dupeyroux**, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lorigès (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campanès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Faustin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Rouillet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son ***Etude*** sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements...	18 frs	34 frs	65 frs

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR - DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs **16 pages ..... 25 cent.**

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Belgique complètes.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Étranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 672

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,**

© VILLE DE SISTERON